

Ecrit par le 21 novembre 2024

Fert Recyclage : plus de 40 ans d'expertise dans le recyclage des véhicules



Le Groupe [Fert Recyclage](#), basé à Visan, est spécialisé dans le recyclage et la valorisation des véhicules, mais aussi des matières. L'entreprise, qui a fêté ses 40 ans en 2023, a fait des enjeux environnementaux son cœur de métier. Elle a récemment reçu un prix pour sa démarche RSE, qui témoigne de ses efforts pour l'environnement comme pour ses collaborateurs.

Si le recyclage est une affaire qui date de plusieurs siècles en France, le recyclage des métaux, lui, n'est arrivé qu'à la Première Guerre mondiale. Dans les années 70, le tri des déchets devient obligatoire en France. Les centres de recyclage s'adaptent pour pouvoir traiter des millions de tonnes de déchets (comme les plastiques, le papier, les métaux, ou encore les déchets radioactifs).

Ainsi, lorsque l'entreprise Fert Recyclage voit le jour en 1983 à Nyons, dans le Sud de la Drôme, le projet est assez ambitieux, voire avant-gardiste, puisque ce n'est que dans les années 2000 que l'Union Européenne commence à réglementer le recyclage des véhicules hors d'usage. Fondée par Olivier Fert il y a 41 ans, l'entreprise est aujourd'hui présidée par son fils [Attilio Fert](#), qui l'a intégrée dès son plus jeune âge et qui a décidé d'installer le siège à Visan, dans le Nord du Vaucluse, lorsque son père et lui engagent le processus transmission en 2018 et qu'Attilio en devient officiellement le PDG en 2023.

Écrit par le 21 novembre 2024



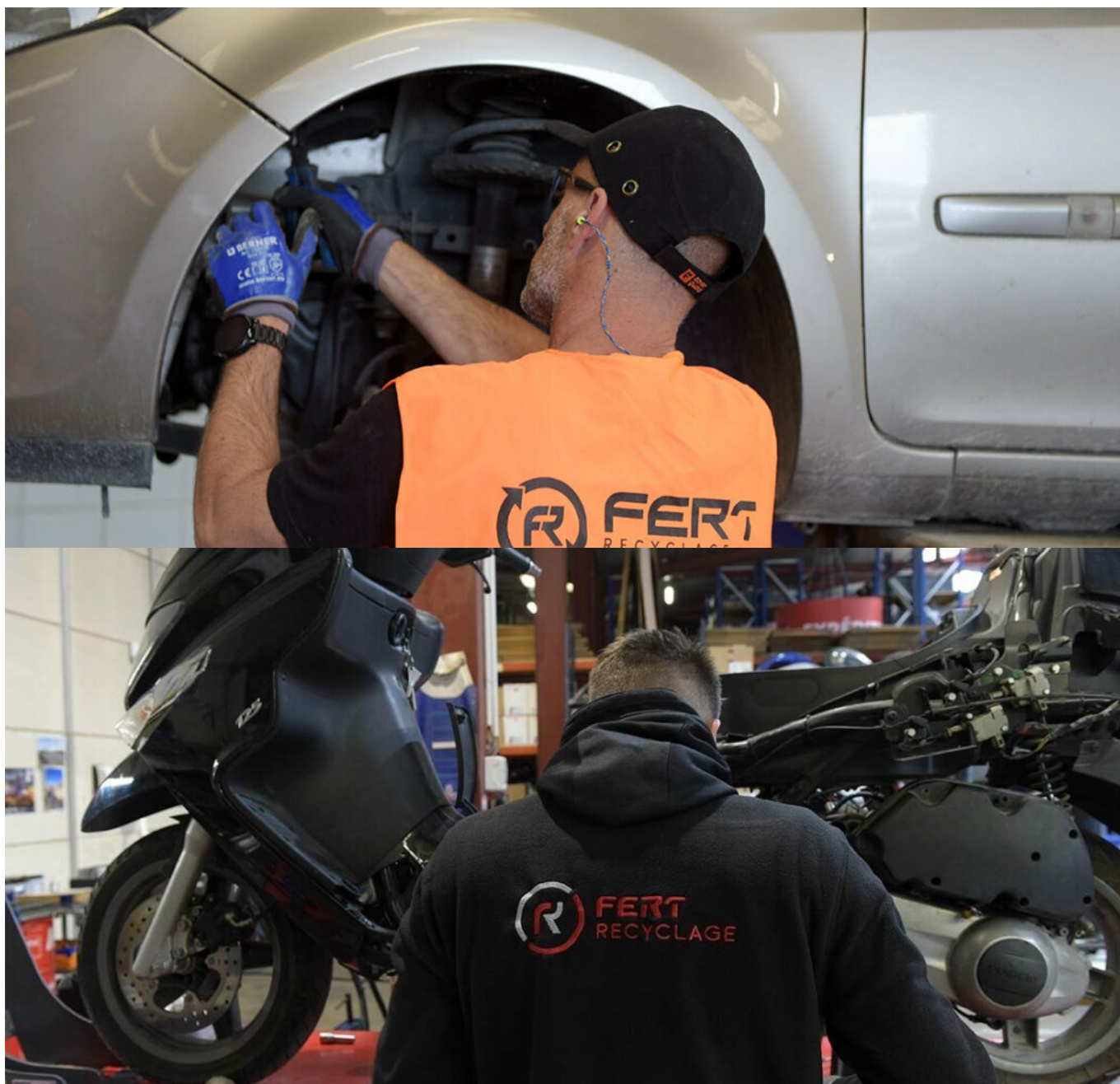
Attilio Fert, président de Fert Recyclage. ©Fert Recyclage

Le développement des activités

Lorsque l'entreprise naît, elle se spécialise dans le recyclage et la valorisation des véhicules hors d'usage. De la collecte à la destruction, en passant par le traitement, la déconstruction, le recyclage, et la valorisation, la société vaclusienne traite tous les types de véhicules, qui sont composés généralement à 75% de fer et de métaux.

Ce n'est que plus tard, après s'être développée par croissance externe, que l'entreprise Fert Recyclage élargie son spectre de compétences et devient un groupe, sous lequel sont aujourd'hui regroupées les marques Fert Recyclage, RE/Fert et Fert Métal. Ces deux dernières concernent la distribution des pièces de réemploi pour tous les véhicules auprès des professionnels comme des particuliers, mais aussi la collecte et le négoce de fer et de métaux. Le groupe a également créé une activité dédiée à la moto pour compléter le paysage métier de ses centres de traitement automobile.

Écrit par le 21 novembre 2024



©Fert Recyclage

Une stratégie de croissance forte

Par sa croissance externe et le développement de ses activités, le Groupe a affirmé sa stratégie de croissance forte. En 2023, Fert Recyclage a enregistré un chiffre d'affaires de 37 millions d'euros et vise

Ecrit par le 21 novembre 2024

les 50 millions d'ici 2027. Le Groupe a 200 collaborateurs, mais ne compte pas s'arrêter là puisqu'il est en constant recrutement, notamment en Vaucluse (Visan, Valréas, Avignon, Cavaillon et Apt). Fert Recyclage fait d'ailleurs partie des entreprises ayant rejoint la 6^e promotion de SUD Accélérateur, le programme d'accompagnement sur mesure au service des ETI (entreprises de taille intermédiaire) de demain mis en place par la [Région Sud](#) et [risingSUD](#).

[3 entreprises vauclusiennes dans la 6e promotion de SUD Accélérateur de risingSUD](#)

Le Groupe compte désormais 11 centres de valorisation de véhicules, 4 centres de négoce de fer et métaux, 22 dépôts de collecte et 10 sites de déconstruction dans le Sud de la France. Pour l'avenir, l'entreprise voit plus loin. « Nous sommes persuadés que l'optimisation d'un maillage territorial, national, sera porteur pour ce secteur au cœur des enjeux environnementaux et économiques », affirme Attilio Fert.

Les enjeux environnementaux au cœur de l'activité

Depuis qu'elle a été fondée, l'entreprise visanaise a développé une activité liée directement et indirectement à l'environnement. « Nos métiers contribuent à la préservation des ressources, tant par le recyclage des véhicules que par celui des fer et métaux », développe le président. Ainsi, les activités du Groupe favorisent l'économie circulaire, à travers la production de pièces détachées d'occasion issues de la déconstruction des véhicules hors d'usage, qui profitent au secteur de la réparabilité des autos, motos, machines agricoles, poids lourds et engins de travaux public.

« Les enjeux environnementaux sont au cœur de notre activité, ce n'est pas une posture qu'on adopte. »

Attilio Fert

En collectant le fer et les métaux, le Groupe contribue à réduire l'impact carbone de l'extraction, de la fabrication et de l'importation de nouveaux métaux. Ainsi, l'entreprise répond parfaitement aux préoccupations majeures qui encadrent l'environnement de nos jours.

Ecrit par le 21 novembre 2024



©Fert Recyclage

Un engagement environnemental et humain

Ambition, engagement et bienveillance. Ce sont les trois mots d'ordre qui définissent l'entreprise, en plus de ses engagements environnementaux. « Ces valeurs servent chacune des décisions prises, à chaque niveau de l'entreprise », ajoute Attilio Fert. Le Groupe a entamé une démarche RSE dès 2021, accompagné par le cabinet parisien [Greenflex](#), spécialisé dans la transformation énergétique, environnementale et sociétale des entreprises. Ensemble, ils ont établi un bilan et une trajectoire pour Fert Recyclage.

L'entreprise s'engage donc pour l'environnement en essayant au quotidien de réduire son empreinte carbone, ses consommations énergétiques et ses émissions de gaz à effet de serre, et en favorisant l'achat responsable en priorisant les fournisseurs locaux et les produits écoresponsables. Le Groupe s'engage également pour l'Humain en privilégiant la sécurité et la santé de ses collaborateurs, la promotion du dialogue et de l'échange, l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, l'égalité des

Écrit par le 21 novembre 2024

salaires, la transparence des processus de recrutement, la diversité et l'intégration des minorités, ou encore l'évolution des compétences grâce aux formations professionnelles.

Cet engagement RSE a d'ailleurs été récompensé par la [Compagnie nationale des commissaires aux comptes](#) dans le cadre de la 3^e édition des Challenges Durabilité - Responsabilité Sociale dont les lauréats ont été annoncés ce mercredi 3 juillet. Le Groupe Fert Recyclage a obtenu le Prix de la Démarche RSE. Une belle reconnaissance pour l'entreprise quarantenaire, mais aussi pour le Vaucluse, qui recèle d'entreprises ambitieuses et conscientes des principaux enjeux qui vont contribuer au monde de demain.

Orano Melox inaugure son école des Métiers du Recyclage

Le mardi 18 juin 2024, l'usine Orano Melox qui se trouve à Chusclan a inauguré son Campus des Métiers du Recyclage, soutenu par le plan France Relance. Un lieu de formation et de renforcement des compétences pour les employés de la firme. C'est un pas important pour l'entreprise française qui est la seule à recycler des combustibles usés pour produire un composant mélangé d'uranium et de plutonium.

[Orano Melox](#), usine française spécialisée dans la fabrication de combustible nucléaire MELOX poursuit son évolution. Seule structure à recycler le plutonium qui se forme dans les réacteurs des centrales électronucléaires équipées de réacteur à eau sous pression, Orano Melox possède désormais son propre campus de formation, inauguré le mardi 18 juin 2024. France Relance a participé à ce projet en le finançant à hauteur de 4,6 millions d'euros.

Un lieu de formation et d'apprentissage

Ce campus des métiers aura pour but d'accélérer la formation et la montée en compétences des personnels sur site afin d'améliorer l'utilisation du procédé qui permet la fabrication des combustibles MOX, principale activité de l'entreprise. C'est sur un espace de plus de 1000m², non radioactif et équipé en outils physiques et numériques que les 800 membres du personnel Orano Melox ainsi que les sous-traitants pourront venir apprendre et s'améliorer.

La fabrication des combustibles Mox requérant un procédé de haute technologie, ce lieu permettra une avancée considérable dans la formation et l'apprentissage des nouvelles pratiques et des mesures de

Écrit par le 21 novembre 2024

sécurité, en mouvance permanente. Orano Melox ne compte pas s'arrêter en si bon chemin puisqu'un nouveau bâtiment du même acabit devrait voir le jour en 2025. En attendant ce premier campus a permis de dispenser 10.000 heures de formation avec l'aide des 20 formateurs qui ont été référencés en interne et qui ont formé à eux seuls pas moins de 250 personnes.

L'entreprise vauclusienne Aladdin Concept va fabriquer ses abris en aluminium 100% recyclé



La structure avignonnaise [Aladdin Concept](#), spécialisée dans l'abri de piscine depuis plus de

Ecrit par le 21 novembre 2024

vingt ans, a annoncé que l'ensemble de ses productions d'abris seront désormais conçues en aluminium recyclé. C'est la première entreprise de ce secteur qui va procéder à cette méthode de production, ce qui vient confirmer son désir d'engagement environnemental et contribuer à la transition écologique via ses activités.

L'entreprise « made in Provence » Aladdin Concept va modifier sa chaîne de production en fabriquant des abris de piscine 100% recyclé et ainsi réduire l'empreinte carbone de ses réalisations. Avec ce nouveau système, l'empreinte carbone du matériau est divisée par trois, passant de 8,6 kg de CO₂/kg (ce qui est la moyenne européenne) à 2,95kg de CO₂/kg. Une avancée considérable pour réduire l'empreinte carbone de la firme vaclusienne.

Cette innovation est dans la ligne directrice insufflée par Aladdin Concept depuis son ouverture. L'entreprise avignonnaise a toujours eu à cœur de mettre en place des stratégies visant à répondre aux questions environnementales, en particulier celles liées à la réduction de l'empreinte carbone. Toutes les chutes d'aluminium émanant de sa production sont envoyées au recyclage et envoyées au recyclage au sein d'une entreprise locale spécialisée dans le traitement des déchets métalliques, et ce, depuis plusieurs années. La firme utilise cette même technique pour les chutes de polycarbonate.

Lors du chantier de pose de l'abri, aucun déchet n'est généré. Les abris Aladdin sont en effet livrés déjà assemblés, sanglés directement sur la remorque. Aussi, le seul déchet produit est le film de protection plastique, servant à protéger les plaques de polycarbonate pendant le voyage. Ces derniers sont également recyclés directement dans l'usine de production à Avignon.

Sorgues : collecte de sapins sur le parking Bouscarle

Écrit par le 21 novembre 2024



Les fêtes de fin d'année sont terminées, et bien qu'on veuille prolonger les festivités, il est bientôt temps de ranger les décorations de Noël. La Ville de Sorgues organise d'ailleurs une collecte de sapins naturels du mercredi 3 au vendredi 19 janvier.

Les Sorguais pourront donc déposer leurs sapins naturels, sans décoration, sans support ni sac, dans la benne prévue à cet effet, qui sera installée sur le parking Bouscarle situé près de la piscine municipale. Les sapins récoltés seront broyés puis revalorisés en paillage et amendement dans les espaces verts de la Ville.

V.A.

Ecrit par le 21 novembre 2024

Les Vauclusiens champions régionaux de la mobilisation pour le tri des déchets



A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets qui se tiendra jusqu'au dimanche 26 novembre prochain, [le groupe Suez](#) et [Odoxa](#) ont réalisé une enquête sur l'investissement des habitants de la région à vouloir limiter leurs déchets. Et à ce jeu-là, ce sont les Vauclusiens qui sont les plus mobilisés.

La nouvelle édition du baromètre annuel 'Les Français et la réduction des déchets' réalisé par l'institut de sondage Odoxa pour le compte du groupe Suez fait apparaître que les habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont de plus en plus nombreux à estimer faire attention à réduire leurs déchets au quotidien. Ils sont ainsi 83%, soit 1 point de plus que l'année précédente.

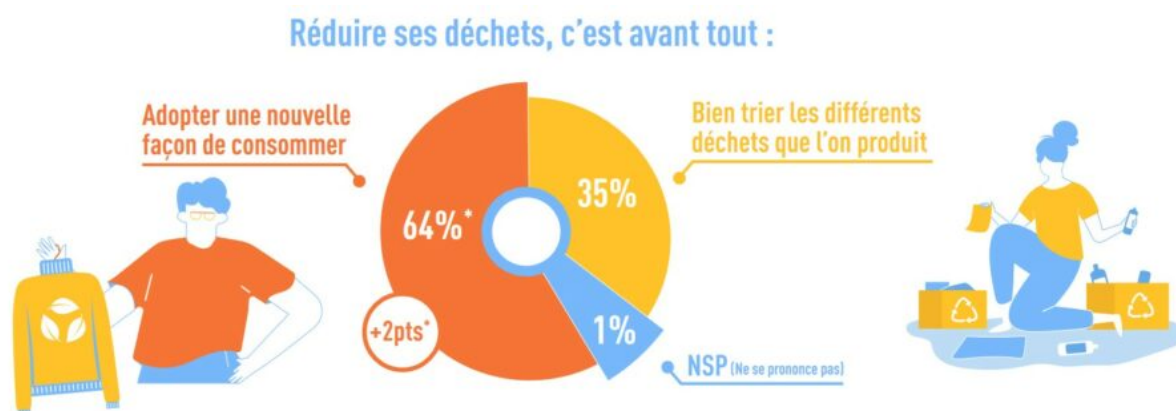
Dans le détail, la 4^e édition de ce baromètre annuel* place les Vauclusiens (86%) en tête des habitants de la région à être sensibilisé à ce sujet. Ces derniers devancent nos voisins de la métropole d'Aix-Marseille

Ecrit par le 21 novembre 2024

(83%).

Le tri c'est bien, moins de déchets c'est mieux

« En hausse de 4 points par rapport à 2022, 59% des habitants de la région Sud considèrent aujourd'hui que pour réduire ses déchets il ne suffit pas de bien trier - une habitude désormais ancrée dans le quotidien et considérée comme facile par 82% des interrogés - il faut également adopter une consommation moins productrice de déchets, explique le baromètre Odoxa-Suez. Les départements de la région Sud enregistrent sur ce point des résultats supérieurs à la moyenne nationale (57%) : dans les Bouches-du-Rhône, 60% des citoyens estiment que réduire ses déchets, c'est adopter une nouvelle façon de consommer ; ils sont 64% dans le Vaucluse, 56% dans les Alpes-Maritimes et 53% dans le Var.



En Vaucluse, 64% des habitants estiment que la réduction des déchets passe par l'adoption de nouvelle façon de consommer alors que pour 35% d'entre-eux il suffit encore de bien trier.

Le plastique ce n'est plus fantastique

« Parmi les écogestes mis en œuvre, deux comportements connaissent une forte progression en comparaison à 2022 : renoncer aux produits jetables (65%, +3pts en 1 an) et éviter les équipements et objets en plastiques (77 %, +4pts), précise Suez et Odoxa. Sur ce critère, on notera le comportement plus engagé encore des habitants des Bouches-du-Rhône (80%) et du Vaucluse (83% ; +5 pts par rapport à la moyenne nationale). »

« La plus grande vigilance des habitants de la région PACA à l'égard du plastique se lit aussi dans le fait que la part d'entre eux privilégiant l'eau du robinet à celle en bouteille (79%) est supérieure à la moyenne nationale (+ 6pts). »

Ecrit par le 21 novembre 2024



Comment les Vauclusiens priorisent les écogestes à privilégier dans le contexte actuelle.

Les objets ont une seconde vie

« Dans une moindre mesure, les écogestes liés à la durabilité progressent également, dans un contexte de crise économique qui les favorise : 81% des habitants de la région PACA essaient plus souvent de réparer leurs objets et équipements pour les faire durer (+ 2 pts*) et 70% revendent sur des plateformes de seconde main des vêtements et équipements qu'ils auraient jetés auparavant (+2pts). »

« Si le tri des emballages est un réflexe désormais largement adopté, les habitants de la région Sud-Paca essaient à présent d'éviter de produire des déchets en modifiant leurs habitudes de consommation et en donnant une seconde vie aux objets, confirme [François Pyrek](#), directeur de Territoire Suez Sud-Paca, service aux collectivités.

Ecrit par le 21 novembre 2024

À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution permettant de trier leurs biodéchets (loi anti-gaspillage)



7 vauclusiens sur 10

font confiance à leur collectivité pour la mise à disposition de solutions efficaces

par rapport à la moyenne nationale

+5pts*

68%

ont déjà entendu parler de cette mesure



Le tri des biodéchets à la maison, une pratique déjà installée mais qui devrait progresser significativement

57% ont déjà expérimenté le tri des biodéchets

26% pourraient sauter le pas en 2024

17% y sont réfractaires

« Les citoyens expriment ainsi une vraie attente sur ce sujet des biodéchets qui représente un levier majeur dans la réduction des déchets. »

François Pyrek, Territoire Suez Sud-Paca, service aux collectivités

Dans ce cadre, Suez, qui dispose de 2 000 collaborateurs, 10 centres de tri et de transfert ainsi que 7 installations de traitement et de valorisation des déchets sur le territoire régional, rappelle par la voix de François Pyrek que le groupe « accompagne les collectivités et les entreprises dans leur transition écologique en associant les usagers autour de ces tendances de fond pour mettre en place des solutions favorisant la prévention, la réutilisation et le réemploi. Autre signal très positif, la majorité des habitants de la région Sud-Paca sait que le tri des biodéchets entrera en vigueur au 1er janvier prochain (ndlr : 58% en Région et 68% pour le Vaucluse) et 6 sur 10 font confiance à leur collectivité pour mettre en place des solutions efficaces. Les citoyens expriment ainsi une vraie attente sur ce sujet des biodéchets qui représente un levier majeur dans la réduction des déchets. »

L.G.

***Méthodologie :** Enquête réalisée par voie électronique du 19 septembre au 6 octobre 2023 sur un échantillon de 1 010 habitants de la région Sud-Paca représentatifs de la population régionale âgée de 18 ans et plus (issu d'un échantillon total de 12 529 français).

Écrit par le 21 novembre 2024

Recyclage : les maires de Vaucluse et l'opérateur Orange lancent la collecte des mobiles usagers



L'Association des maires de Vaucluse (AMV84) et Orange coopèrent pour promouvoir le recyclage des mobiles. Une démarche essentielle quant au souhait exprimé par l'opérateur de téléphonie : atteindre la neutralité zéro carbone d'ici 2040.

L'AMV et Orange renforcent leur collaboration en vue de promouvoir le recyclage des mobiles. L'opérateur met l'accent sur la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), située au cœur de leur

Ecrit par le 21 novembre 2024

modèle commercial, en organisant des ateliers qui répondent au besoin d'accompagnement des plus en difficulté sur le sujet.

De son côté, l'AMV appelle ses membres et leurs adhérents à se sensibiliser sur les enjeux du recyclage des mobiles, l'objectif étant d'augmenter le nombre de collecteurs de recyclage de mobiles dans les communes.

2 tiers des téléphones portables non-utilisés ne sont pas collectés

L'opérateur orange avait déjà la volonté d'atteindre une neutralité zéro carbone en 2040. Pour ce faire, il préconise par exemple de prioriser la 5G, qui consomment moins que la 4G, ou la fibre. La majorité des communes du Vaucluse étaient déjà, elles aussi, engagées dans les économies d'énergie avec une volonté de baisse des températures, une réglementation autour des éclairages publics, etc... Mais c'est une nouvelle démarche collective qui voit le jour, désireuse de voir naître de nouvelles synergies.

« On espère que toutes les communes de Vaucluse vont s'inscrire dans cette démarche. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV84

Une sensibilisation qui n'est pas hors de propos puisque deux tiers des téléphones portables non-utilisés ne sont pas collectés et dorment dans les placards. Du reste, l'opérateur estime que l'on dénombre environ 6 à 7 terminaux (téléphones et box) dans chaque famille. Des chiffres alarmants lorsque l'on sait que les batteries au lithium contenues dans ces appareils sont inflammables au contact de l'air. Qui plus est, les terminaux sont le premier poste émetteur de CO2 et représentent 80% de l'impact carbone numérique dans le monde.

Les points fondamentaux du programme

Depuis 2020, Orange a lancé son [programme RE](#). L'opérateur cherche à attirer l'attention des consommateurs sur l'impact environnemental de leurs smartphones pour qu'ils soient en mesure de répondre de façon pertinente aux préoccupations environnementales de la société. Quatre piliers, évoqués par [Lionel Chambenoit](#), nouveau directeur des relations avec les collectivités locales du Vaucluse chez Orange, sont nécessaires face à l'enjeu de la seconde vie des mobiles. En effet, le recyclage, la reprise, le reconditionné et la réparation favorisent tous une économie circulaire.

Le point central de ce nouveau dispositif est également d'implanter au maximum dans les communes un ou plusieurs collecteurs de recyclage. Notons que les accessoires comme les chargeurs ou les écouteurs peuvent aussi être collectés. Les communes qui participent se voient acquérir une ou plusieurs boîtes ainsi qu'un espace en ligne orange dédié à ce recyclage. Une fois le collecteur rempli, la commune doit le signaler sur son espace dédié pour qu'un transporteur puisse venir récupérer les terminaux.

Dès lors, l'intérêt de cette collecte est double : une protection de l'environnement et une baisse de la pollution accrue, ainsi que la possibilité de réemployer les matériaux rares des téléphones portables recyclés. Par la même occasion, le recyclage mobile contribue au développement économique et social du territoire. En effet, l'opérateur fait appel à l'entreprise d'insertion [l'Atelier du bocage](#), membre

Ecrit par le 21 novembre 2024

d'Emmaüs.

32 communes vauclusiennes participent déjà à l'opération

Il est important de noter que cette entreprise récupère tous les téléphones recyclés, mais qu'elle ne leur réserve pas forcément le même sort. Les téléphones en bon état sont réutilisés dans leur intégralité, reconditionnés et remis à la vente. L'intégralité des bénéfices sont reversés à [Emmaüs International](#) et les téléphones sont généralement redistribués en Afrique, ce qui contribue à équiper le continent face à un pouvoir d'achat qui n'est pas le même qu'en France. En revanche, les téléphones trop abîmés ou d'une ancienne génération seront seulement exploités pour leurs pièces : plastique recyclé, métaux rares des batteries ou des circuits intégrés... Ils seront triés et récupérés pour être ensuite insérés dans de nouveaux appareils électroniques.

Pour les plus curieux, les smartphones sont bel et bien démontés et leurs pièces réutilisées, mais aucune donnée n'est collectée et les téléphones recyclés sont entièrement vidés.

Les chiffres clés

Depuis 2010, Orange a collecté 16 millions de mobiles laissés à l'abandon, dont 9 millions en France, dans plus de 2 500 points de collecte (boutiques orange, collectivités territoriales, écoles...). De plus, chaque année le parc de mobile est renouvelé à hauteur de 30% (soit 20 millions).

À ce jour, 32 communes vauclusiennes* participent à l'opération de collecte mobile. Dans le département du Vaucluse, environ 40 à 50 mobiles sont collectés chaque mois dans les boîtes prévues à cet effet. Dans le cadre de ce recyclage des mobiles, 25 000 téléphones collectés équivalent à la création d'un emploi d'insertion aux ateliers du bocage.

Justine Guey

**Le Thor, Cheval Blanc, L'Isle-sur-la-Sorgue, Vaugines, Lacoste, Joucas, Saint-Christol, Saumane-de-Vaucluse, Mondragon, Gordes, Saint-Pantaléon, Châteauneuf-de-Gadagne, Caumont-sur-Durance, Saint-Trinit, Roaix, Althen-des-Paluds, Sérignan-du-Comtat, Sivergues, Mérindol, Uchaux, Murs, Bédoin, Beaumont-du-Ventoux, Gigondas, Brantes, Bonnieux, Blauvac, Beaucet, Beaumont-de-Pertuis, Beaumettes, Pernes-les-Fontaines et Ansouis.*

Sorgues : des ateliers pour initier les parents et les enfants au développement durable

Écrit par le 21 novembre 2024



À l'occasion des vacances scolaires de printemps, le centre social de Sorgues (CeSam) organise cinq ateliers sur le thème du développement durable pour les parents et leurs enfants du mardi 25 au vendredi 28 avril. Ces ateliers seront animés par deux ambassadeurs du tri de la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat.

Demain, le mardi 25 avril, une visite de la déchèterie et du centre de tri de Vedène sera organisée pour en apprendre plus sur la collecte, le traitement et la valorisation des déchets. Cette activité peut être effectuée à partir de 16 ans. Les participants se donnent rendez-vous au siège du CeSam (cité Establet à Sorgues) à 9h.

Les mercredi 26 et jeudi 27 avril, les enfants entre 6 et 16 ans pourront participer à un ramassage de déchets et à un atelier de recyclage de 13h30 à 17h au siège du CeSam.

Le jeudi 27 avril, les jeunes à partir de 13 ans pourront participer à un Escape Game sur le thème du développement durable à 16h au siège du CeSam.

Enfin, le vendredi 28 avril, les enfants jusqu'à 12 ans pourront profiter d'un pique-nique zéro déchets avec leurs parents au Parc Abracadabra à Sorgues de 10h à 12h. Les participants se donnent rendez-vous

Ecrit par le 21 novembre 2024

à 9h30 au siège du CeSam.

Pour chaque atelier, les enfants doivent être accompagnés d'un parent. Les inscriptions sont obligatoires auprès du CeSam par téléphone au 04 90 16 93 23.

V.A.

Les élus dévoilent 14 propositions pour lutter efficacement contre la pollution des emballages plastiques



Alors que la concertation nationale autour de la « fausse » consigne pour recyclage des bouteilles en plastique, lancée par le Gouvernement le 30 janvier dernier, se poursuit, les associations de collectivités réaffirment collectivement leur opposition ferme à un projet dont les conséquences seraient contreproductives, tant du point de vue environnemental, économique, que social.

Écrit par le 21 novembre 2024

À trois mois de la décision finale prévue en juin, et de manière inédite, l'AMF, Intercommunalités de France, AMORCE, l'AMRF, l'ANPP, l'APVF, le Cercle National du Recyclage, Départements de France, France urbaine et Villes de France unissent leurs forces afin de travailler sur des propositions communes et faire front uni contre ce projet de fausse consigne, qui serait non pas pour réemploi mais pour recyclage.

Contreproductive, cette fausse consigne n'aurait d'autre conséquence que de complexifier le geste de tri pour les citoyens, et d'encourager indirectement la consommation de bouteilles en plastique, ce qui irait à rebours du sens de l'histoire à l'heure où le G7 se fixe enfin des premières ambitions de lutte contre la pollution. Les seuls bénéficiaires seraient les producteurs pour un gain estimé de plusieurs centaines de millions d'euros par an.

[Télécharger ici les 14 propositions](#)

Les échanges issus des différentes réunions de ce groupe de travail ont abouti sur 14 propositions alternatives permettant de remplir les objectifs de collecte et recyclage des bouteilles en plastique, tout en préservant le service public de gestion des déchets et le geste de tri, mais également en dépassant le seul sujet de ces bouteilles.

Ces propositions alternatives visent à atteindre, certes, l'objectif spécifique de 90 % de collecte pour recyclage des bouteilles pour boisson en plastique (315 000 tonnes par an), mais surtout de réduire massivement la pollution induite par l'ensemble des déchets plastiques (5 millions de tonnes) et enfin d'atteindre les principaux objectifs de la France en matière d'économie circulaire sur les déchets ménagers (38 millions de tonnes).

Les élus locaux, représentés par leurs dix associations représentatives, resteront mobilisés tout au long de la concertation afin de porter haut et fort leur opposition à la fausse consigne, et leurs propositions pour un service public de gestion des déchets ambitieux et efficace, notamment à l'occasion des concertations régionales sur le sujet dans les semaines à venir où ils feront entendre la voix des territoires.

Écrit par le 21 novembre 2024

La part des bouteilles en plastique dans la production des déchets en France

342 millions de tonnes de déchets produits

ADEME, 2022 - chiffres 2018

10%

39 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés

ADEME, 2022 - chiffres 2018

90%

303 millions de tonnes de déchets générés par les activités économiques et de construction

ADEME, 2022 - chiffres 2018

5,3 millions de tonnes d'emballages mis sur le marché

ADEME, 2021

1,18 millions de tonnes d'emballages en plastique

dont 350 000 tonnes de bouteilles en plastique soit **13,5 Mds de bouteilles**

Grand Avignon : Permis de construire confirmé pour la recyclerie d'Agroparc

Ecrit par le 21 novembre 2024



Le juge des référés vient de rejeter la requête déposée par un certain nombre de riverains, visant à suspendre l'exécution du permis de construire délivré au Grand Avignon pour la réalisation d'une recyclerie dans la zone d'activités d'Agroparc.

Le juge souligne la dimension écologique du projet

« Le juge considère en effet que le site d'implantation de la future recyclerie, dans un zonage à vocation multiple à proximité d'un aéroport, ne fait l'objet d'aucune protection environnementale particulière et il souligne la 'dimension écologique du projet', explique la Communauté d'agglomération du Grand Avignon qui porte le projet. Pour toutes ces raisons, les requérants n'étaient pas fondés à soutenir que le projet devait être soumis à la réalisation d'une étude environnementale. Le Grand Avignon a en effet respecté toutes les procédures administratives dans ce dossier. »

Ecrit par le 21 novembre 2024



La futur déchetterie d'Agroparc devrait permettre à la Communauté d'agglomération du Grand Avignon d'atteindre ses objectifs en matière de recyclage des déchets.

Premier coups de pioches prévus pour l'été prochain

Pour rappel, ce projet comprend une déchetterie nouvelle génération, à plat et couverte pour empêcher les nuisances sonores s'étendant sur 5 575m², une recyclerie, située à côté de la déchetterie de 1 615m² pour développer une politique de réutilisation des déchets (objets, mobiliers...), une zone pédagogique accueillant des scolaires (400m²) ainsi que des locaux destinés à accueillir le service environnement-déchets du Grand Avignon (817m²). L'ensemble, imaginé par le cabinet héraultais [Dalby architectes](#), s'étendra sur un terrain de 16 000m² situé en prolongement de la rue Lucie-Aubrac.

Cette 'déchetterie modèle', qui devrait permettre de traiter 5 000 à 7 000 tonnes de déchets par an, sera amenée à prendre le relais de celle de Montfavet qui sera fermée quand celle-ci entrera en service. Les travaux devraient débuter cet été.

[Lire également : Pour Zap Agroparc, ce n'est pas encore fait pour la future déchetterie du Grand Avignon](#)

L.G.